Collectif Français de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable
Conseil d'administration – 29 septembre 2022

Présentation du Collectif Français de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable

Le Collectif Français de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (CFEEDD) a été formé en 1997. L'objectif était de regrouper des organisations nationales (associations d'éducation à l'environnement, associations d'éducation populaire, associations de protection de l'environnement, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, de parcs régionaux, de consommateurs, d'acteurs de la ville, etc.) pour représenter les acteurs de la société civile qui œuvrent en faveur du développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable en France.

Afin d'atteindre l'objectif mentionné ci-dessus, le CFEEDD a organisé plusieurs rencontres d'ampleur en France et à l'international :

- Assises nationales de l'Éducation à l'Environnement en 2000
- Planet'ERE 2 en 2001
- Planet'ERE 3 en 2005
- Assises Françaises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en 2009
- Journées Nationales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en 2010 et 2011

Le CFEEDD est également à l'initiative de la création en 2009 de l'Espace National de Concertation (ENC) en faveur de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. L'ENC n'existe plus aujourd'hui mais des espaces de concertation régionaux subsistent.

Le Collectif s'est aussi engagé dans la promotion de l'Éducation à l'Environnement durant la campagne présidentielle de 2008.
En 2012, le CFEEDD lance une pétition en faveur de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, permettant ainsi la saisine du Conseil Économique, Social et Environnemental en 2013. Puis, en 2014 durant les élections municipales, avec la publication de 10 propositions en faveur de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. Mais aussi à travers les concertations qui avaient lieu dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.
En 2017, à l'occasion des élections présidentielles et législatives, le collectif publie encore une fois 10 mesures en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il s'agit à nouveau d'interpeller et d'échanger avec les candidats et peut-être avoir un écho médiatique afin de généraliser l'EEDD pour tous et partout.

Dans le cadre de sa mission de représentation le CFEEDD siège dans 3 organes consultatifs de l'État :

- le Conseil National de la Transition Écologique (CNTE) qui est habilité à rendre des avis sur les projets de loi concernant l'environnement ou l'énergie et sur les stratégies nationales relatives au développement durable, à la biodiversité et au développement de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises et la stratégie bas-carbone,
- le Comité National de la Biodiversité (CNB) qui rend des avis sur les dispositions législatives et réglementaires relatives à la biodiversité et sur les stratégies nationales ayant un effet sur la biodiversité, sur les programmes nationaux de connaissance, d'observation et de diffusion de l'information relative à la biodiversité et sur les programmes nationaux portant sur la gestion et la conservation de la biodiversité,

- le Comité National de l'eau (CNE) qui est consulté sur les grandes orientations de la politique de l'eau, sur les projets d'aménagement et de répartition des eaux, ainsi que sur l'élaboration de la législation sur d'eau.

Malgré le travail effectué depuis sa création, sa place dans des instances étatiques (CNTE, CNB, CNE) et la présence d'associations nationales d'ampleur au sein du collectif (LPO, FNE, GRAINE, Fédération des Parcs Naturels de France, etc.), le collectif semble moins actif comparé à la dynamique qu'il avait jusqu'à 2018.

Contexte de la sollicitation

Premiers échanges au cours du printemps dernier à l'initiative du nouveau et premier salarié du Collectif, Mathieu Gonord, coordinateur du CFEEDD, qui venait tout juste de commencer sa mission. Contacts établis entre le délégué national de Cotravaux et le coordinateur du CFEEDD qui avait auparavant déjà rencontré, sur d'autres missions, Françoise Doré, ancienne déléguée national, qui lui avait parlé de Cotravaux et des chantiers. Ainsi, après échanges avec des représentants du MTE, dans le cadre du Collectif et du partenariat le liant au MTE, ceux-ci, en amont de la décision finale de soutenir financièrement le réseau Cotravaux sur la réalisation d'une étude environnementale en 2022, ont souhaité échanger avec le Collectif pour avoir leurs échos concernant Cotravaux et la teneur des enjeux environnementaux que peuvent avoir les chantiers. Le salarié a donc exprimé ce qu'il savait de Cotravaux, par les échanges qu'il avait eu avec Françoise, et a tenu a rassuré les représentants du MTE.

Ces contacts téléphoniques se sont poursuivis ensuite jusqu'à une rencontre dans les locaux de Cotravaux le 18 juin 2022 pour évoquer le Collectif, ses enjeux actuels et futurs et lui présenter également Cotravaux, son étude environnementale ainsi que ses enjeux au niveau du collectif et de ses membres. Lors de cette rencontre, a également été soumis une proposition du coordinateur que Cotravaux rejoigne, en tant que membre, le Collectif.

Il ressort de cette rencontre que le collectif est en pleine mutation avec notamment la remise en route du collectif depuis 2 ans et la création d'un poste salarié et l'arrivée de Mathieu Gonord en poste depuis le 1er mars 2022.

Le CFEEDD regroupe aujourd'hui quatorze organisations nationales de la société civile qui souhaitent renforcer leurs liens, constituer une force de propositions, développer en commun des réflexions, actions et orientations politiques visant le développement de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD).
Le CFEEDD représente les principaux réseaux et acteurs de l'EEDD. Il assure une fonction de porte-parole, et facilite la communication des pouvoirs publics envers le secteur d'activité et inversement.
Le CFEEDD souhaite faire connaître les valeurs, la plus-value de l'EEDD, sa place dans la transition écologique et valoriser la diversité des acteurs de l'EEDD, leurs champs de compétences et leur relation aux territoires.
En rassemblant et en organisant l'action des membres, le CFEEDD facilite leur mobilisation.
Le CFEEDD capitalise les informations nationales et les partage avec les membres. A l'inverse, les connaissances et les bonnes pratiques des membres sont partagées et sont portées nationalement.

En plus de ces missions, le Collectif a également été sollicité pour construire notamment les modules pédagogiques autour de l'environnement dans le cadre du SNU ainsi que la construction de la journée biodiversité pendant le séjour de cohésion, ils ont répondu par l'affirmatif malgré le non consensus sur ce sujet de l'ensemble des membres.

Ils ont également été sollicités récemment pour assurer la coordination de l'Organisme Français de la Biodiversité.

Au niveau de sa composition, le CFEEDD est composé d'un groupe de pilotage (= Conseil d'administration) avec parmi ses membres les Francas, France Nature Environnement, l'Union Nationale des CPIE, les CEMEA, la LPO…
En plus de ce groupe de pilotage, d'autres membres sont présents tels que les Petits Débrouillards, Les SGDF, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération des Parcs Régionaux de France, les Réserves Naturelles de France, la Fédération Connaitre et Protéger la Nature, etc.
Le groupe de pilotage se réunit une fois par mois en visio de 2h et l'ensemble des membres se réunissent deux fois par an (Assemblée Générale et Plénière). Il y a en plus des commissions et des groupes de travail dont les membres peuvent participer suivant leurs appétences et attentes, sans aucune obligation d'y participer.

Le Collectif met en place un certain nombre de ressources et de contacts pour son réseau, il diffuse une lettre d'informations tous les deux mois, fait remonter les besoins de ses membres auprès de ses partenaires et fait également, en plus de toute la vie associative qu'il anime et de son plaidoyer, une veille sur les financements possibles pour ses membres. Le collectif est en voie de structuration et de développement (avec de nouveaux membres, l'instauration de nouvelles commissions, de nouvelles missions et orientations) et semble également porteur d'un solide partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et semble avoir des portes d'entrées dans plusieurs secteurs y compris le SNU et forcément, l'environnement.

Potentielles raisons d'y adhérer :

- Enjeux politiques autour de la pérennisation d'un partenariat avec le MTE ?
- Enjeux de s'inscrire de façon durable au sein de ce secteur, de tisser de nouveaux partenariats possibles au niveau national, qui pourra rejaillir au niveau régional et local, avec des associations environnementales, le MTE, et ses services déconcentrés, etc.
- Enjeux pédagogiques (ressources, contacts, formations, etc.) autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Ce qu'impliquerait une adhésion au Collectif :

- 200 € d'adhésion par an
- Des temps de représentation pour la personne identifiée et nommée par le CA (au moins 2 réunions par an) pour être simple membre. Une demande d'adhésion en tant que membre du groupe pilotage impliquerait beaucoup plus de temps de représentation (une réunion tous les mois de 2h).
- L'élaboration de notre plaidoyer et de ce qu'on souhaite porter au sein de cette nouvelle structure

Décision du Conseil d'administration : répondre favorablement ou non à la sollicitation du CFEEDD d'entamer une démarche d'adhésion au Collectif

Plus d'infos : https://www.cfeedd.org/